

Les bornes de péage sur l'A13 vont être supprimées.

- Comme vous le savez, depuis juin 2024, le péage en flux libre est en service sur l'autoroute A14 entre La Défense (92) et Orgeval (78) et sur les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'A13.
-
- **A compter de décembre 2024, c'est l'ensemble de l'axe Paris-Normandie (A14 - A13) avec la section reliant Orgeval (78) et Caen (14) sur l'autoroute A13 qui sera transformée en péage en flux libre.**
-
- Avec le péage en flux libre, les conducteurs n'ont plus besoin de s'arrêter pour payer le péage. Le **paiement s'effectue une fois l'ensemble du trajet terminé, dans un délai de 72h**. Les barrières physiques de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras.
- Cette transformation permettra des trajets plus fluides, plus sûrs et plus simples, tout en réduisant l'empreinte environnementale.
-
- Donc il faudra vous abonner auprès d'une société, vous aurez un badge sur votre voiture et cette société vous facturera (ULYS, AREA, VINCI, APRR, NAUROTO)
- Soit vous passerez le portique, votre plaque d'immatriculation sera flashée, il faudra payer sur le site SANEF sous 4 jours.
-

Vous pouvez aller sur le site SANEF pour plus d'information.

Bon courage à tous pour cette transformation de nos habitudes.